

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

Société PEK / France ECODIAG

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société **PEK** fournit ses prestations de services, d'expertise, de conseil, d'accompagnement technique, de diagnostics immobiliers et de formation auprès de ses clients professionnels et particuliers.

La société PEK exerce notamment ses activités sous la **marque commerciale déposée "France ECODIAG"**.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

Article 2 – Identification de la société

Les informations légales relatives à la société PEK figurent dans la rubrique « Mentions légales » du présent site internet.

PEK exerce ses activités sous la marque commerciale déposée **France ECODIAG**, laquelle constitue un signe distinctif protégé au titre du Code de la propriété intellectuelle.

Article 3 – Prestations proposées

PEK propose notamment :

- des diagnostics immobiliers ;
- des expertises techniques ;
- des audits ;
- des missions de conseil ;
- des formations professionnelles ;
- des accompagnements personnalisés ;

- toute prestation entrant dans son objet social.

Les caractéristiques de chaque prestation sont décrites sur le site internet ou dans le devis remis au client.

PEK est tenue à une **obligation de moyens**.

Article 4 – Devis, commande et pré-rendez-vous

Toute prestation fait l'objet d'un devis ou d'une proposition commerciale, sauf indication contraire.

La commande devient définitive :

- après acceptation du devis par le client ;
- après validation de la commande en ligne lorsqu'elle est proposée ;
- après réception du règlement lorsque celui-ci est exigé avant intervention.

Après validation de la commande et encaissement du paiement, **PEK peut organiser un pré-rendez-vous téléphonique, en visioconférence ou sur site afin de préparer la mission, recueillir les informations nécessaires et définir les modalités d'intervention.**

PEK se réserve le droit de refuser une commande en cas de litige antérieur ou de défaut de paiement.

Article 5 – Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros HT ou TTC selon les prestations.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la validation de la commande.

Toute prestation supplémentaire demandée par le client fera l'objet d'une facturation complémentaire après accord de celui-ci.

Article 6 – Prélèvements et analyses de laboratoire

Certaines prestations ou résultats d'analyses (dont entre autres l'évaluation de la présence d'amiante) peuvent nécessiter la réalisation de prélèvements ainsi que leur analyse par un laboratoire spécialisé.

Dans cette hypothèse, **chaque prélèvement réalisé est facturé au client au tarif forfaitaire de 40 € TTC par prélèvement**, en complément du prix de la prestation principale.

Le client est informé préalablement de la nécessité de ces prélèvements et de leur coût.

Les délais de restitution peuvent dépendre des laboratoires partenaires et ne sauraient engager la responsabilité de PEK.

Article 7 – Paiement

Sauf conditions particulières prévues au devis, les prestations sont payables comptant lors de la commande.

Aucune intervention ne pourra être planifiée avant réception du règlement lorsque celui-ci est prévu avant intervention.

Tout retard de paiement entraîne automatiquement :

- l'application des pénalités légales de retard ;
 - pour les clients professionnels, l'indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement prévue à l'article D.441-5 du Code de commerce ;
 - la suspension des prestations jusqu'au règlement complet.
-

Article 8 – Délais d'intervention

Les délais annoncés sont donnés à titre indicatif.

Ils peuvent être modifiés notamment en cas :

- d'informations incomplètes fournies par le client ;
 - d'impossibilité d'accès au site d'intervention ;
 - de retard imputable à un laboratoire ;
 - d'événement indépendant de la volonté de PEK ;
 - de force majeure.
-

Article 9 – Obligations du client

Le client s'engage à :

- communiquer toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la mission ;
- permettre l'accès aux locaux concernés ;
- garantir des conditions normales de sécurité ;
- être présent ou représenté lors de l'intervention lorsque cela est nécessaire.

Tout déplacement inutile résultant de l'absence du client ou de l'impossibilité d'accéder au bien pourra être facturé conformément au devis ou au tarif en vigueur.

Article 10 – Responsabilité

PEK est tenue à une obligation de moyens.

Les conclusions, avis, diagnostics et recommandations sont établis au regard des éléments observés lors de la mission et des informations communiquées par le client.

PEK ne pourra être tenue responsable :

- des informations erronées ou incomplètes transmises par le client ;
- de l'évolution ultérieure de l'état du bien ;
- de décisions prises par le client ou par un tiers sur la base des rapports remis ;
- des délais ou résultats des analyses effectuées par un laboratoire indépendant.

Sauf faute lourde ou disposition légale impérative, la responsabilité de PEK est limitée au montant TTC de la prestation concernée.

Article 11 – Annulation et report

Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée dès que possible.

Toute annulation intervenant moins de 48 heures avant l'intervention pourra donner lieu à une facturation correspondant aux frais engagés.

Toute prestation commencée demeure intégralement due.

Article 12 – Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 13 – Propriété intellectuelle

La **marque commerciale déposée “France ECODIAG”** est exploitée exclusivement par la société PEK.

Tous les éléments du site internet, notamment les textes, photographies, logos, charte graphique, vidéos, documents, rapports, méthodes, supports de formation, études et contenus techniques sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, diffusion, adaptation ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de PEK est strictement interdite.

Les rapports, diagnostics, expertises, audits, supports pédagogiques et documents remis au client sont exclusivement destinés à son usage personnel ou professionnel interne.

Ils ne peuvent être reproduits, communiqués à des tiers, publiés, modifiés ou utilisés à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable de PEK.

Article 14 – Protection des données personnelles

PEK traite les données personnelles de ses clients conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la législation française applicable.

Les données collectées sont exclusivement utilisées pour :

- la gestion des commandes ;
- la réalisation des prestations ;
- la facturation ;
- les obligations légales ;
- la relation commerciale.

Le client dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de ses données.

Article 15 – Cookies

Le site internet peut utiliser des cookies destinés à assurer son bon fonctionnement, à mesurer son audience et à améliorer l'expérience utilisateur.

L'utilisateur peut gérer ses préférences à tout moment via le gestionnaire de consentement.

Article 16 – Droit applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français.

Article 17 – Médiation et règlement des litiges

En cas de différend, les parties rechercheront en priorité une solution amiable.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, tout client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux français territorialement compétents seront seuls compétents.

Article 18 – Acceptation des Conditions Générales

Toute demande de devis, signature de devis, validation de commande ou paiement d'une prestation emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services.

Les présentes CGV sont consultables à tout moment sur le site internet de PEK sous la marque commerciale **France ECODIAG**.